

Profil de baignade de la plage

LES SALINS

CARACTERISTIQUES DE LA BAIGNADE DE LA PLAGE LES SALINS

**Surveillance :**

Du 03/07 au 29/08 de 11h à 19h

Responsable de la baignade :

Mme le Maire Kathia VIEL



Zone de baignade



Vigie de surveillance



Parking



Zone de Kite Surf

**Animaux interdits sur la plage
de 9h à 19h**

Qualité de l'eau

Année	2016	2017	2018	2019	2020
Classement directive 2006/7/CE	Eau de qualité excellente				
Aucune fermeture de baignade ces dernières années					

En cas d'observation d'une pollution et pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la mairie au 02 51 59 94 00

INVENTAIRE DES SOURCES DE POLLUTION

○ Principales sources de pollution :

Pas de source de pollution majeure

○ Zone d'affluence de la plage

Pas de source de pollution majeure

Sources mineures :

- Activités estivales
- Animaux sauvages
- Animaux domestiques

ACTIONS MISES EN ŒUVRE PAR LA COMMUNE

MISE EN PLACE DE MESURE DE PROCESSUS D'ALERTE ET DE GESTION ACTIVE EN CAS DE POLLUTION

- Tenu d'un cahier de baignade : observation et analyse des évènements
- Incitation au ramassage des déjections canines et équines

5 – 3 Synthèse du profil

profil de baignade de type 1 pour la plage « Les Salins »
à Saint Hilaire de Riez

Profil de baignade de la plage Les SALINS					
Date d'élaboration : Novembre 2012					
Date de la mise à jour : oct 2021					
Caractéristiques de la baignade			Vue aérienne de la zone de baignade		
<p>Nom de la Baignade : Plage Les Salins Commune : Saint Hilaire de Riez Département : Vendée (85) Région : Pays de la Loire Personne responsable de la baignade : Mme le Maire Kathia VIEL Période de surveillance : 03/07 au 29/08 Heures de surveillance : de 11h à 19h Fréquentation moyenne journalière pendant la saison balnéaire : 300 personnes</p>					
<p>Animaux domestiques interdits sur la plage de 9h à 19h</p>			<p>Vue aérienne de la zone de baignade : plage Les Salins</p> 		
   					
<p>Vigie de surveillance de plage</p>			<p>Zone de Baignade</p>		
			<p>Zone de Kite Surf</p>		
			<p>parking</p>		
Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion					
Diagnostic		Gestion préventive des pollutions			Plan d'actions
Principales sources de pollution inventoriées	Impact (s)	Distance de la zone de baignade	Indicateurs de suivis et seuils d'alertes	Procédures	Principales mesures de protection des pollutions
Assainissement collectif	nul	éloignée	-	-	-
Assainissement non collectif	nul	éloignée	-	-	-
Rejet eaux pluviales	nul	éloignée	-	-	-
Activités sur la plage	Négligeable : faible et pas d'épisode de pollution	0 m	-	-	Tenue d'un cahier de baignade
Agriculture	nul	éloignée	--	-	-
Artisanat / industrie	nul	éloignée	-	-	-
Pollution inter humaine	Négligeable : pas d'épisode	éloignée	-	-	Tenue d'un cahier de baignade
Animaux sauvages	Négligeable : pas d'épisode	Aléatoire	-	-	Tenue d'un cahier de baignade
Animaux domestiques	Négligeable : pas d'épisode	Aléatoire	-	-	Incitation à ramasser les déjection canines et équines